



SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE

Vous avez trouvé ou perdu un chat ou un chien :

Contacter M/ CHAMBRE Damien.....

Délégué(e) de la commune d'AUSSAC-VADALLE.....

La mairie de votre commune contacte la fourrière et l'animal trouvé y est conduit (selon la zone géographique où il a été trouvé) :

Secteurs Nord et Est du département

Fourrière de l'Angoumois au lieu-dit « Les Mesniers » 16600 Mornac.

N° de téléphone : **07 89 61 00 81**.

Horaires : 8h30 à 16h30 (sauf dimanches et jours fériés)

Service départemental en fonction 7j/7

Service de nuit : contacter.....

Si l'animal est identifié, le propriétaire sera immédiatement contacté.

Si non, l'animal sera gardé 8 jours ouvrés dans l'attente de son propriétaire. Passé ce délai, il sera identifié et transféré dans un refuge pour y être adopté.

Si votre animal est à la fourrière, vous devrez vous acquitter des frais suivants :

CHIENS

CHATS

Frais de garde	8.00 euros/ jour	3.60 euros/ jours
Frais de transport		0.50 €/KM
Frais de prise en charge		17,50 €
Frais de dossier		Animal identifié : 20,00 € Animal non identifié : 45,00 €
Frais d'identification	63.00 € ou 75.00 € selon le vétérinaire de secteur	

Tarifs au 1^{er} janvier 2019

Aucun animal ne sera remis sans présentation d'une pièce d'identité

Depuis le 17 mai 2011, (art L212-10 du code rural), l'identification des chats et des chiens est OBLIGATOIRE.